

Arr. de Rochefort
Canton de Royan

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil cent quarante sept, le 5 jour du mois de Juin, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Regazoni Ch. Maire, en session ordinaire, d'après convocations faites le 7 Juin 1947.

ETAIENT PRESENTS : MM. REGAZONI Charles, Veyssière, Rochedereux, Dasseux, Julien, Mme Parizet, Melle "ikooskyk" MM. Bandet, Péraudeau, Grussenmeyer, Chollet, Boulerne, Trugnaud, Conge, Chazeau, Senelier, Ollivier, Counil.

Excusés : MM. Arrivé, Bouchet, Cousin et, Domcq, Prot, Simon, Savignac, Thomas.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 55 de la loi du 5 Avril 1904, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Conge ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M le Président a ouvert la séance.

En raison de l'augmentation de l'activité des marchés, le Conseil décide d'accorder à compter du 1er Juin 1947

à Monsieur Salerno, chargé du nettoyage du marché de Font de Charves une augmentation de 500 frs par mois.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et ans susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

APPROUVÉ

La Rochelle, le 1 AOUT 1947

Pour le PRÉFET,
Le Secrétaire Général



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,



Encre Tamponnée au double à la Préfecture
(2^e Division - 2^e Bureau)
La Rochelle, le 4-8-47

M. le Sous-Préfet